



# LE CODE D'ETHIQUE DE COFAMECA

## Introduction de la Direction

Une Charte éthique et d'environnement, pourquoi ?

L'engagement éthique de Cofameca s'illustre dans l'exercice de ses responsabilités envers les clients, ses collaborateurs, ses partenaires, son actionnaire et la société dans son ensemble. Le Code d'Éthique de Cofameca est un des outils au service du respect de l'engagement éthique de Cofameca. Il fait partie intégrante des conditions d'embauche de tous les collaborateurs de Cofameca.

Cofameca en exige une observation stricte et ne tolère aucun comportement fautif. Les employés de Cofameca doivent respecter et faire vivre cette éthique d'entreprise et protéger ainsi sa réputation.

Cofameca entend donner corps dans ce code d'éthique aux valeurs qu'il souhaite défendre et promouvoir : probité, intégrité, transparence, souci de l'Homme et excellence.

Ce code d'éthique complète les différentes règles et réglementations déjà en vigueur, auxquelles chacun doit se conformer. Elle permet de définir le cadre des différentes politiques mises en place par Cofameca et mieux en comprendre la logique et les intentions.

## Comportement en dehors de Cofameca

### Respect de toutes les lois et réglementations

Dans tous les pays où il exerce ses activités, le personnel de Cofameca respecte la loi. Il est d'autant plus attentif à ce point que la connaissance et la compréhension de la loi peut être parfois difficile dans des environnements culturels et juridiques très différents de ceux dans lesquels le personnel a travaillé jusqu'alors.

En cas d'interrogation ou de doute, il devra immédiatement s'adresser à sa hiérarchie ou à la Direction.

L'intégrité, la probité et la transparence doivent guider le personnel de Cofameca dans l'exercice de ses activités professionnelles. Il lui faut agir, vis-à-vis des clients, fournisseurs et autres partenaires commerciaux, dans l'intérêt de Cofameca et dans le respect des lois et réglementations. L'ensemble du personnel veillera plus particulièrement au respect des lois régissant la concurrence, le travail et l'emploi, la sécurité, la santé et la protection de l'environnement.



### **Lutte contre la corruption**

Cofameca et ses employés ne tolèrent aucune corruption, active ou passive, directe ou indirecte. Cofameca respecte l'ensemble des conventions internationales relatives à la lutte contre la corruption ainsi que les lois anti-corruption en vigueur dans les pays où elle exerce ses activités. En aucun cas, Cofameca et ses employés ne recourent à un tiers pour accomplir ce que l'éthique ou la loi leur interdit de réaliser eux-mêmes.

### **Cadeaux et gratitudes**

Les gratifications commerciales, comme les cadeaux et invitations, accordées ou reçues de clients, fournisseurs et autres partenaires n'ont d'autre but que de consolider l'image de marque et d'entretenir de bonnes relations commerciales. Leur valeur doit toutefois demeurer symbolique et elles ne sauraient influencer, ou donner l'impression d'influencer, une décision commerciale.

### **Lutte contre les pratiques anti-concurrentielles**

Partisan d'une concurrence loyale, Cofameca entend se conformer strictement aux lois sur la concurrence applicable dans les pays où il exerce ses activités. Sont notamment interdits : les ententes expresses ou tacites, les conventions, les actions concertées et les coalitions, l'exploitation abusive d'une position dominante sur un marché ou l'exploitation abusive d'une dépendance économique, les ententes sur les prix, les répartitions de marchés, territoires ou clients entre concurrents, ainsi que le boycott ou l'inégalité de traitement entre certains clients ou fournisseurs sans justification légale. L'échange ou la divulgation d'informations commerciales sensibles concernant des concurrents, clients ou fournisseurs est également susceptible d'enfreindre les lois.

### **Loyauté des pratiques**

La loyauté des pratiques doit permettre de garantir des principes d'intégrité et d'honnêteté entre Cofameca et toutes les parties de sa chaîne économique. Cofameca attend de la part de tous ses partenaires, fournisseurs et collaborateurs que ces valeurs soient adoptées, partagées, transmises et respectées.

### **Relations avec l'ensemble de ses partenaires**

Cofameca s'engage avec des partenaires partageant les mêmes valeurs et visions en termes d'éthique, de protection de l'environnement et de responsabilité sociale. La stratégie de Cofameca est basée sur le partenariat à long terme auprès de fournisseurs fiables et fidèles.

Cofameca attend donc de tous ses sous-traitants et fournisseurs qu'ils favorisent la mise en œuvre d'un programme cohérent de gestion de protection de l'environnement, qu'ils se conforment aux normes environnementales et minimisent en permanence leur consommation de ressources et leur impact sur l'environnement, qu'ils respectent toutes les réglementations. De plus, Cofameca s'interdit de recourir à des fournisseurs qui utiliseraient le travail des enfants ou le travail forcé.

### **Conflits d'Intérêts et Honnêteté**

L'entreprise prend des décisions commerciales dans l'intérêt de la société et non pour un gain ou un avantage personnel et individuel. Les salariés de Cofameca s'interdisent de porter atteinte à la réputation de Cofameca ou de compromettre l'intégrité de son patrimoine et ses systèmes d'information.



## Comportement à l'intérieur de Cofameca

### Contrôle et Sécurisation des informations

Cofameca respecte le droit à la vie privée de tous ses employés, partenaires commerciaux et consommateurs. L'entreprise s'engage à collecter, traiter et protéger les informations personnelles de manière responsable. Corollairement, tous les salariés doivent assurer la protection des informations recueillies dans le cadre de leurs fonctions. Ils s'attachent plus particulièrement à respecter les règles internes et exigences applicables aux communications, à la fois écrites et orales.

### Sécurité des personnes

La sécurité et la santé au travail sont des droits fondamentaux de l'homme. Il relève du droit des travailleurs de bénéficier de mesures qui protègent leur santé, d'être couverts par des régimes d'assurance sociale adéquats et d'avoir accès à des programmes de prévention. Cofameca est légalement et moralement obligé de fournir tous les moyens nécessaires à la garantie de la santé et de la sécurité de ses employés

### Respect des Personnes

Cofameca est très attentif au traitement égal lors du recrutement mais aussi tout au long du cycle professionnel. Cofameca vise à prévenir, identifier et proscrire toutes inégalités ou toute attaque à la diversité. La diversité est une nécessité et une opportunité pour l'entreprise, elle apparaît comme un facteur de richesse. De plus, Cofameca ne tolère ni harcèlement, ni mauvais traitements, le harcèlement est une conduite inappropriée et offensante qui peut entraver la capacité d'une personne à effectuer son travail sereinement et peut créer des séquelles irréversibles.

### Respect de l'environnement

Préserver l'environnement est une mission essentielle de tous les salariés du Cofameca. Cette mission commence dès la conception et perdure tout au long du cycle industriel.

## Respect de la Code d'Éthique

Il est demandé à chaque salarié de prendre connaissance et de respecter ce Code d'Éthique, d'en appréhender le contenu et de le respecter. Il appartient à chaque employé, en cas d'interrogation ou de doute sur la conduite qu'il doit tenir, de consulter sans attendre sa hiérarchie ou la Direction de Cofameca.